

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE
M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

Séance régulière du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce neuvième jour de juin 2015, à vingt heures à laquelle sont présents Mesdames Chantale Alain, Andrée Lebel, Messieurs Jocelyn Bernier, Gaston Chenard, Pierre Després et Dave Landry tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre. De même qu'en présence de la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Francine Morin.

OUVERTURE

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil et à la population présente.

2015-06-87 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que lu, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

**2015-06-88 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2015**

Il est proposé par Madame Chantale Alain, appuyé par Madame Andrée Lebel et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 4 mai 2015 tel que rédigé, puisque conforme aux délibérations.

2015-06-89 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Monsieur Dave Landry, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et résolu d'accepter les comptes du mois de mai 2015 totalisant une somme de soixante-quinze mille six cent quinze dollars et cinquante sous (75 615,50 \$), pour la Municipalité, de huit mille cinquante-sept dollars et dix sous (8 057,10 \$) pour le Centre de loisirs, tel que le tout plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet lors de la séance tenante.

QUE le maire et la directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Athanase.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, directrice-générale & secrétaire-trésorière certifie par les présentes que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal de Saint-Athanase.

Donné à Saint-Athanase, ce 9 juin 2015

Francine Morin, D.g. et Sec. Très.

CORRESPONDANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Aucune correspondance

CORRESPONDANCE DU MAIRE

- Monsieur Jean D'Amour, député-ministre, avise ce conseil que dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal la municipalité recevra une somme de 10 000 \$. Cette aide financière devra être investie conformément aux règles du programme du ministère des Transports.
- Monsieur Robert Poëti, ministre des Transports du Québec, informe la municipalité qu'elle recevra une subvention de 118 931 \$ pour l'année 2015 dans le cadre du volet principal du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015-06-90 PAIEMENT DES 46 LUMINAIRES DEL

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu que ce conseil décrète le paiement de la facture du Groupe Caillouette et Associés au montant de douze mille cent deux dollars et douze sous (12 102,12 \$) représentant 46 luminaires DEL 54 watt Miniview de marque Philips tel que plus amplement décrit sur la facture numéro C150317 datée du 6 mai 2015.

QUE les deniers nécessaires au paiement du présent déboursé sont puisés à même les crédits disponibles au poste budgétaire **55 99 100 000 SURPLUS ACCUMULÉ NON-AFFECTÉ**.

QUE cette dépense en immobilisation soit échelonnée sur une période de cinq ans à compter de l'exercice financier 2015.

2015-06-91 TRAVAUX VOIRIE MUNICIPALE – PRINTEMPS
2015

ATTENDU QUE des travaux de voirie municipale devront être exécutés au cours des prochaines semaines;

ATTENDU QU'une inspection des routes a été effectuée afin de déterminer les priorités pour la saison en cours;

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et unanimement résolu de débiter les travaux de voirie selon les besoins établis dans le rapport d'inspection des routes.

QUE ces travaux débiteront selon les disponibilités de l'employé municipal et de l'entreprise mandatée pour effectuer lesdits travaux.

2015-06-92 ENGAGEMENT ACTUEL CONSEIL INC. – PROJET
ÉGOUT PLUVIAL PROGRAMME DE LA TAXE SUR
L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC
(TECQ) 2014-2019

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Athanase a demandé sous invitation, une proposition d'honoraires à la firme Actuel Conseil inc. pour l'étude d'un projet d'égout pluvial dans le cadre de la programmation des travaux TECQ 2014-2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont procédé à l'étude du dossier et ils en sont venus à un consensus;

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu d'engager la firme Actuel Conseil inc. pour les services de préparation des plans et devis du projet d'installation de conduites pluviales en fossé pour un tronçon du chemin de l'Église dont le secteur principal des travaux est situé entre les numéros civiques 6140 et 6160 tel que le tout plus amplement décrit dans l'offre du 20 mai 2015.

QUE l'octroi du contrat au montant de neuf mille sept cent cinquante dollars, (9 750 \$), taxes en sus, est toutefois conditionnel à l'obtention d'une subvention du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2019.

QUE la directrice générale, Madame Francine Morin soit autorisée à présenter pour et au nom de la Municipalité tout document relatif au projet d'égout pluvial dans le cadre de la TECQ 2014-2019.

**2015-06-93 SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC/
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Il est proposé par Madame Chantale Alain, appuyé par Monsieur Jocelyn Bernier et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser le premier paiement pour les services de la Sûreté du Québec, soit un montant de sept mille sept cent quatre-vingt-huit dollars (7 788 \$), le paiement devenant échu le 30 juin 2015.

**2015-06-94 RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE
2015-SADC**

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Monsieur Gaston Chenard et unanimement résolu de renouveler la carte de membre 2015-2016 au montant de trente dollars (30 \$) à la SADC (Société d'aide au développement de la collectivité de Témiscouata).

QUE Monsieur Dave Landry, conseiller est mandaté pour représenter la Municipalité de Saint-Athanase.

QUE Monsieur André St-Pierre, maire, agira comme substitut en l'absence de Monsieur Dave Landry.

2015-06-95 CHANGEMENT AU CALENDRIER DES RÉUNIONS

ATTENDU QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE le calendrier a été adopté par la résolution 2014-11-139 indiquant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jocelyn Bernier
APPUYÉ PAR Monsieur Dave Landry

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la réunion prévue le lundi 3 août 2015 soit reportée au mardi 4 août 2015.

2015-06-96 VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DE L'AGENTE DE BUREAU POUR LA SAISON ESTIVALE 2015

Il est proposé par Monsieur Gaston Chenard, appuyé par Madame Chantale Alain et unanimement résolu d'autoriser les vacances de la directrice générale Madame Francine Morin et de l'agente de bureau, Madame Linda Morin, aux dates mentionnées ci-dessous.

Francine Morin : Semaines du 19 juillet au 2 août inclusivement
 Semaine du 16 août au 30 août inclusivement

Linda Morin : Semaines du 9 août au 23 août inclusivement.

QUE le bureau municipal sera fermé du 14 août au 23 août.

RAPPORT DES ÉLU(E)S

ANDRÉ ST-PIERRE

- Compte-rendu – Rencontre du CDSA (Corporation de développement de Saint-Athanase) avec Claude Bourgoin

GASTON CHENARD

- Compte-rendu – RIDT

DAVE LANDRY

- Compte-rendu – Assemblée générale annuelle du CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent)

DIVERS

2015-06-97 DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT TRIMESTRIEL

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport trimestriel des revenus et des dépenses depuis le premier janvier 2015 jusqu'au 31 mai 2015;

CONSIDÉRANT que ledit rapport est remis aux élus séance tenante;

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Bernier, appuyé par Monsieur Dave Landry et unanimement résolu que ce conseil accuse réception de ce rapport et que ce dernier est déposé aux archives.

TAUX DE TAXATION MUNICIPALE AU QUÉBEC

Monsieur André St-Pierre, maire, fait un bref compte-rendu d'un article paru dans le journal Le Métro de Montréal portant sur le taux de taxation municipale au Québec. Saint-Athanase figure parmi les municipalités dont le taux de taxation est le moins élevé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil.

Les sujets suivants sont abordés lors de la période de questions :

- Nouveau plan d'urbanisme
- État de la route du chemine des Érables

CLÔTURE

A 20 h 34 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la session close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
Mme Francine Morin, G.M.A.
Directrice générale & secrétaire trésorière

Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.